

## PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE – SEPTEMBRE 2020

### Ecole Lucie Aubrac

L'inscription scolaire concerne les nouveaux arrivants sur la commune et les enfants de 3 ans et plus (demande possible pour les enfants de 2 à 3 ans mais sous réserve de places disponibles en fin d'année scolaire).

Depuis la rentrée 2019, nous appliquons la Loi pour une école de la confiance publiée au JO le 28 juillet 2019 et promulguant l'obligation de scolarisation des enfants de 3 ans et plus. Ainsi, les enfants nés entre le 1er janvier et la date de la rentrée scolaire de l'année civile durant laquelle ils atteignent trois ans intégreront l'école maternelle au début du mois de septembre de l'année considérée. En conséquence, tous les enfants nés durant l'année civile 2017, qui auront donc trois ans durant l'année civile 2020, seront soumis à l'obligation d'instruction dès la rentrée scolaire de septembre 2020, même s'ils n'atteignent l'âge de trois ans qu'entre septembre et décembre 2020.

**IMPORTANT : A partir de la rentrée de septembre 2020, il n'y aura plus de rentrée échelonnée en janvier pour les moins de 3 ans.**

**Le dossier est à compléter et à retourner à l'Espace Arc en ciel (boîte aux lettres 2 rue d'Ennetières à Capinghem) ou en mairie directement avant le 31 mars 2020.**

**Les documents à joindre pour l'inscription scolaire sont les suivants :**

- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois OU Justificatif d'achat ou de location (si vous n'habitez pas encore Capinghem mais que vous allez bientôt arriver sur la Ville)**
- **Carnet de vaccination à jour**
- **Livret de famille**
- **Extrait de jugement en cas de séparation des parents**
- **Courrier explicatif du motif de votre demande en cas de souhait de dérogation (pour les extérieurs à Capinghem uniquement)**

**A PREPARER POUR VOTRE RENCONTRE AVEC LA DIRECTRICE DE L'ECOLE :** Certificat de radiation de l'école actuelle de votre enfant (seulement si vous arrivez sur la ville et que votre enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement scolaire).

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Fanny HAVERLAND, Responsable Enfance de la Ville de Capinghem : 03.20.10.83.55 ou [periscolaire@ville-capinghem.fr](mailto:periscolaire@ville-capinghem.fr)*

• **Votre enfant**

<b>CLASSE :</b> <b>DATE d'ENTREE A L'ECOLE :</b> <b>ECOLE FREQUENTEE ACTUELLEMENT :</b>
---

Nom et Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... à ..... Sexe  Masc  Fém

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

• **Parents**

Nom et prénom du père : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

Situation professionnelle :  Salarié  Sans emploi

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Nom et prénom de la Mère : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

Situation professionnelle :  Salarié  Sans emploi

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

N° allocataire CAF : .....

Merci de nous indiquer votre situation familiale :

Célibataire  Concubinage  Marié  Pacsé  Séparé  Divorcé   
Veuf (ve)

En cas de séparation ou divorce, merci d'indiquer le nom du représentant  
légal de l'enfant : .....

Avez-vous d'autres enfants scolarisés à l'école Lucie Aubrac ?

Oui  Non

Si oui, précisez les noms, prénoms et les classes de vos autres enfants :

.....  
.....

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Dossier Complet

**DECISION DE M. LE MAIRE**

Accord  Refus

**Motif :**

.....  
.....  
.....

**Date de la décision :** .....

**Christian MATHON  
Maire de Capinghem**

*N.B : Cette fiche n'est qu'une pré-inscription administrative. A la suite de l'accord ou du refus de M. le Maire, cette information vous sera communiquée et vous devrez prendre contact avec la directrice de l'école afin de finaliser l'inscription de votre enfant et/ou de vérifier les possibilités pour que votre enfant intègre l'école.*